

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 26 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 26 mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, Stéphanie LAMANT, Didier CARETTE, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, Aurore WALEMME, Valéry ANSELOT, Peggy QUINZIN BERNARD, ~~Guillaume PIERART~~, Thierry LEMOINE, Ludovic COMEAU, Typhaine MAILLARD

Absents excusés :

- Monsieur Guillaume PIERART a donné procuration à Monsieur Valéry ANSELOT
- Madame Typhaine MAILLARD a donné procuration à Monsieur Didier CARETTE

Date de convocation : 18 mars 2024 - **Date d'affichage :** 18 mars 2024

Nombre de Conseillers présents : 13 **Qui ont pris part aux délibérations :** 15

Secrétaire de séance : Monsieur Franck HUGOT

ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Suite au décès de Madame Isabelle MAIRESSE, Madame la Maire propose à l'assemblée délibérante de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint qui occupera le même rang que Madame Isabelle MAIRESSE précédemment, le poste étant vacant.

Madame la Maire précise que selon l'article L.2122-7-2 CGCT modifié par la loi du 27 décembre 2019, le nouvel adjoint doit être choisi parmi les conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à main levée acceptent à l'unanimité cette proposition

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire